|  |  |
| --- | --- |
| Académie de Strasbourg | Publication de l’Académie de Strasbourg  Enseignements d’Economie et Gestion |
| Désignation de la ressource pédagogique | *L’Aide Personnalisée …. Réalisation d’un débat filmé sur « les licenciements et Facebook »* |
| Pour quels élèves ? | *Classe de PREMIERE STMG, ou Terminale STMG* |
| De quoi s’agit-il ? | *Cette ressource propose aux élèves de débattre d’un sujet juridique, ici le licenciement. De cette manière les élèves sont amenés à ARGUMENTER. Pour se faire, ils ont au préalable étudié des décisions de justice concernant le sujet (réalisation de fiches de lecture). L’originalité : le débat sera filmé.* |
| Quelles notions du programme/référentiel sont traitées ? | *Le rôle de régulation du droit : observer comment le droit évolue en même temps qu’apparaissent de nouvelles technologies de communication.*  *Développer des capacités d’analyse prenant appui sur des raisonnements*  *juridiques mobilisables dans le cadre de situations pratiques tirées, soit de l’environnement proche des élèves, soit du fonctionnement des organisations.*  *Contribuer à la formation du citoyen, de l’acteur économique et social, en permettant à l’élève d’appréhender le cadre juridique dans lequel évoluent les individus et les organisations. Il s’agit alors de donner du sens à la règle de droit et d’en percevoir l’utilité.*  *Ce débat peut être proposé en AP soit après ou en parallèle du thème 7 du programme de 1ère (7. Comment le droit encadre-t-il le travail salarié ?)*  *Il peut également être mis en œuvre après ou en parallèle du thème 1 « qu’est-ce que le droit » et notamment le point sur « les sources de droit », puisqu’on peut ici aborder la construction de la jurisprudence.* |
| Comment l’utiliser en classe ? | *Durée de réalisation : 5 séances d’une heure*  *Organisation du travail:*   * *lecture et résumé de décisions de justice concernant le sujet par les élèves en binômes (2\*1 heure),* * *restitution classe entière (1 séance d’une heure)* * *débat filmé (2 séances d’1 heure).*   *Le montage a été réalisé par un binôme d’élèves.*  *Equipement nécessaire : un caméscope numérique + ordinateur et logiciel de montage vidéo.* |
| De quand date cette ressource ? | *Publication : juin 2013* |
| Qui sont les auteurs ? | *Auteurs : Marie-Pierre Geney et Sébastien Toulouze*  *Participants : Classe de 1ère STMG du lycée Martin SCHONGAUER* |